

## SITE DE PRODUCTION / ZONE ATLANPARC (PHASE 3)

Situé en ZAE sur un terrain de 6008 m<sup>2</sup>, ce projet architectural se distingue par son intégration harmonieuse dans la zone UX. Le design, bien que simple, est marqué par une trame répétitive et des traitements extérieurs variés, offrant une «qualité sociale» aux usagers. L'horizontalité est maîtrisée grâce à une nomenclature linéaire de façade, et les toits terrasses inaccessibles ajoutent une touche moderne. Les volumes, traités en blanc et gris avec une vêtiture bois, s'insèrent parfaitement dans l'environnement.

### CONCEPTION

La conception du site de production est guidée par les principes suivants :

#### > L'habitabilité :

Les ateliers et bureaux sont conçus pour offrir un espace de travail optimal, avec des établis spécialement conçus et brevetés. La distribution intérieure permet un coin repas et un salon détente, reflétant une ergonomie globale.

#### > La beauté :

L'architecture linéaire de la façade et les lames verticales créent un impact visuel, tandis que les espaces extérieurs agréables et paysagers ajoutent une dimension esthétique.

#### > L'opportunité :

Le projet offre une opportunité de requalification urbaine, en intégrant parfaitement le site dans la zone UX et en offrant des espaces sécurisés et ouverts sur l'espace public.

#### > La localité :

L'accent est mis sur l'intégration locale, avec des matériaux et des couleurs qui s'harmonisent avec l'environnement immédiat.

#### > La spécificité :

L'innovation et l'unicité sont au cœur du projet, avec des établis spécialement conçus et des espaces extérieurs intravertis.

#### > La frugalité :

La simplicité de la conception, associée à une gestion efficace de l'espace et à une performance énergétique RT 2012, reflète une approche sobre et responsable.

### 3/ PROPORTION DE LA TYPOLOGIE DES ATELIERS

La répartition équilibrée des ateliers et des bureaux (2/3 et 1/3 respectivement) assure une fonctionnalité optimale pour le site.



**Architectes : Hervé GRAY, ARCHITECTE & PARTENAIRES**

**Économiste : 17 ECO PARTENAIRE**

**B.E.T. Fluides : YAC**

**B.E.T. Structures : BAG**

**Contrôle : APAVE**

**ARCHITECTE & PARTENAIRES  
HERVÉ GRAY ARCHITECTE D.P.L.G**

2 Rue Jaques Henry - 17000 La Rochelle

Tel : 06 95 32 65 44 - Email : [architecte.partenaires@gmail.com](mailto:architecte.partenaires@gmail.com)

TVA intra / Siret : FR74 752 856 047 000 10 RCS, La Rochelle : 752 856 047 - N. de gestion 2012 B781

Ordre des Architectes : Nouvelle Aquitaine : n° régional 000625 - n° national 037565

Nouvelle Aquitaine : n° S15499